

## **Pharaon : Pas de substitut au projet de l'État**

11/02/2009

**Michel Pharaon, député de Beyrouth**, a indiqué qu'il « ne saurait y avoir de substitut au projet de l'État et de l'armée », mettant l'accent sur « l'importance d'appliquer les décisions prises lors de la conférence du dialogue national ainsi que les résolutions internationales ».

Évoquant le tribunal spécial pour le Liban, M. Pharaon a indiqué que « ce tribunal n'est pas seulement important parce qu'il traduira en justice les responsables des attentats, mais aussi il empêchera que le Liban soit utilisé comme un champ de bataille pour les conflits régionaux ».

Le député de Beyrouth a aussi estimé que « tout projet loin de l'initiative de paix arabe ne peut, en aucun cas, être dans l'intérêt du Liban ».

M. Pharaon a souligné que « l'édification de l'État et le renforcement de l'armée, de la souveraineté, de la liberté et de la démocratie sont des garants de la confiance, du développement et de la réforme ».

M. Pharaon a aussi noté que « le développement est une chaîne de plusieurs maillons ; il nécessite un environnement politique et social sain et de la stabilité ».